

République française
Département des Hautes-Pyrénées
COMMUNE DE BEAUCENS

Séance du jeudi 25 août 2022

Date de la convocation: 11/08/2022
L'an deux mille vingt-deux et le vingt-cinq août l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de François-Olivier MANSON, Maire.

Membres en exercice :
9

Présents : 8

Présents : Alain BERNET-URIETA, Audrey BOYRIE, Damien COATRINÉ, François-Olivier MANSON, Evelyne MARERE, Estelle MENGELATTE, Susannah REYNOLDS, Eric THOLE

Votants : 9

Représentés : Romain CAYREY

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Estelle MENGELATTE

DE_2022_40 - Objet : Choix bureau d'études projet interconnexion réseau d'eau avec commune de Villelongue

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée, que suite à la consultation lancée pour le marché de maîtrise d'œuvre dans le cadre des travaux d'interconnexion d'Adduction d'Eau Potable (A.E.P) entre BEAUCENS et VILLELONGUE, trois bureaux d'études ont répondu.

L'analyse des offres a été réalisée par l'ADAC 65.

Classement	Maîtres d'œuvre	Montant de l'offre (€ H.T.)	Note Prix (/50)	Note valeur technique (/50)	
3	SETEC Hydratec	25 930.00 €	30.08	40.00	
1	BOUBEE-DUPONT Eau et Environnement	15 600.00 €	50.00	50.00	
2	PRIMA INGENIERIE SUD OUEST	23 880.00 €	32.66	45.00	

Le conseil municipal, au vu du rapport d'analyse présenté ci-dessus, après délibération et à l'unanimité des membres présents, décide, d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre au bureau d'études le mieux-disant : BOUBEE-DUPONT Eau et Environnement, à Séméac.

Le Maire
François-Olivier MANSON

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 09/09/2022
et publié ou notifié le 26/08/2022 Préfecture de TARBES
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 09/09/2022
065-216500777-20220825-DE_2022_40-DE

